



FORMATION
► ETAIE

LIVRET DE PRESENTATION

ENCADRANT TECHNIQUE D'ACTIVITES D'INSERTION
PAR L'ECONOMIQUE



PLATEFORME DE PROFESSIONNALISATION IAE OCCITANIE
FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE OCCITANIE



TABLE DES MATIERES

Le titre professionnel	3
○ Pourquoi suivre la formation ETAIE ?.....	3
○ Statistiques nationales.....	4
○ Statistiques régionales.....	4
Historique du titre ETAIE	4
○ La professionnalisation des encadrants : un enjeu fort pour l'IAE.....	4
○ Historique nationale.....	4
○ La coopération des inter-réseaux.....	5
○ La mise en place du titre ETAIE en Occitanie.....	6
○ Naissance de la plateforme de professionnalisation IAE en 2007.....	6
○ Bilan du dispositif en ETAIE en Occitanie.....	8
Présentation de la formation	9
○ Objectifs et enjeux.....	9
○ Public concerné.....	9
○ Durée et organisation.....	10
○ Contenu et compétences attendues.....	10
○ Méthodes pédagogiques.....	12
○ Modalités d'évaluation.....	13
Validation du titre professionnel	13
○ Équivalences.....	13
Modalités d'organisation ETAIE en Occitanie	14
○ Lieux de formation.....	14
○ Moyens pédagogiques et techniques.....	14
○ Intervenants.....	15
○ Tarifs et financements.....	15
Vos contacts en Occitanie	16

LE TITRE PROFESSIONNEL

La formation d'Encadrant Technique d'Activité d'Insertion par l'Economique a **été créée en 1991 par et pour les réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique** avec l'objectif de consolider et valoriser le savoir-faire professionnel de l'encadrant technique.

En effet, les réseaux constataient alors que les encadrants techniques étaient recrutés sur leur profil technique et étaient pour la plupart des « chefs d'équipe » ou « chefs de chantier » venus de l'entreprise et non pas du travail social. Ils découvraient dans leur poste d'encadrant un nouvel univers et un nouveau public à accompagner dans une structure relevant de l'Economie Sociale et Solidaire.

Cette formation est devenue un **titre professionnel de niveau 4** (correspondant au niveau Bac) inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles depuis 2002 (RNCP41402).

Il s'agit donc d'un titre professionnel délivrée par le ministère du Travail au nom de l'Etat.

La Fédération Nationale des Acteurs de la Solidarité en est l'organisme certificateur.

- *Pourquoi suivre la formation ETAIE ?*

Cette formation, en **alternance**, est une des seules permettant de former les encadrants techniques et de faire valoir leurs compétences au regard d'un diplôme.

Le métier d'encadrant technique est central dans l'organisation des structures d'insertion par l'activité économique dont l'objectif est le retour à l'emploi durable des salariés en insertion. Grâce à lui, les salariés sont encadrés sur un support de production, ils reprennent le rythme du travail, retrouvent les repères d'un collectif, travaillent et développent leurs compétences.

L'encadrant technique, en assurant le lien avec le service « accompagnement socio-professionnel » de la SIAE participe également à l'identification des leviers possibles d'accompagnement vers et dans l'emploi et est force de proposition dans le parcours d'insertion.

Ce métier, présent dans peu d'organisations, nécessite donc une formation continue, gage de qualité et de maîtrise de ce poste clé de l'insertion et de l'Economie Sociale et Solidaire.

La formation ETAIE est un levier essentiel dans la montée en compétences des encadrants techniques mais aussi, plus stratégiquement, pour l'évolution des structures de l'économie sociale et solidaire.

Bénéficier d'un encadrant technique formé, c'est miser sur le développement de l'activité de production, sur une production efficiente et un encadrement qui répond aux exigences attendues d'un dirigeant d'une entreprise. C'est donc augmenter la compétitivité économique de la SIAE mais aussi les possibilités d'embauche et de recrutements réussis pour les entreprises partenaires de la SIAE. Les encadrants techniques sont au cœur de la capacité de l'IAE à se positionner comme acteur du développement économique du territoire.

- *Statistiques nationales*

Statistiques de la certification au niveau national (chiffres 2021) :

- taux d'insertion dans le métier (à 6 mois) : 80%
- taux d'insertion global dans l'emploi (à 6 mois) : 96%

Au niveau national, depuis la création de la certification en 2003, 1403 stagiaires se sont formés, avec un taux d'obtention de la certification à hauteur de 82% des stagiaires qui se sont présentés devant le jury d'examen.

- *Statistiques régionales - Année 2025*

Sur la Formation ETAIE, ce sont 37 stagiaires qui ont été formés pour 602 heures de formation. Le taux d'obtention du titre est de 100% et le taux d'abandon est de 10,5%

Le taux de satisfaction des stagiaires est de 4.4/5 avec un taux de réponse de 43%.

HISTORIQUE DU TITRE ETAIE

- *La professionnalisation des encadrants : un enjeu fort pour l'IAE*

La compétence des professionnels qui interviennent auprès des publics en difficulté est un facteur clé pour la réussite des projets du secteur de l'insertion par l'activité économique.

La question de la professionnalisation des encadrant.e.s techniques est primordiale pour la structuration et le développement de ce secteur.

- *Historique national*

Dans les années 1990, la crise économique se durcit et l'exclusion s'intensifie, on assiste à l'essor des politiques contre les exclusions, mise en place du RMI et des contrats aidés au plus de 26 ans.

Les compagnons bâtisseurs utilisent les contrats aidés au niveau national et repèrent l'émergence d'un nouveau corps de métier : les chefs d'équipe du bâtiment qui encadrent les personnes sous contrats aidés.

Une étude est alors commandée à l'EFAS de Lille pour faire évoluer, ajuster le métier dans sa dimension pédagogique. De cette étude naît la première formation en 1991 intitulée « Technicien social du bâtiment ».

Parallèlement la FNARS Centre conduit une expérimentation auprès des adhérents sur le métier d'animateur technique en utilisant le travail comme vecteur de l'insertion socio professionnelle.

A partir de 1993, les deux expérimentations sont mutualisées ce qui donne naissance aux premières formations ATIE (Animateur Technique d'Insertion par l'Economique).

Cette même année, les structures de l'IAE de la région Centre dans le cadre d'un groupement inter réseau rassemblant : la FNARS, le COORACE, l'UREI et le CNLRQ, ont ressenti la nécessité de mettre en place une nouvelle formation afin de répondre aux besoins des professionnels des SIAE.

Ce projet a donc été mis à l'étude en 1993, et a pu aboutir en 1996 avec le soutien financier du Conseil Régional Centre en partenariat avec l'Etat (Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) au métier d'« Encadrant.e Technique d'Activités d'Insertion par l'Economique ».

Suite à ce travail mené en région Centre, mais également en région Nord Pas de Calais dans les années qui ont suivi, travail piloté par les différents réseaux régionaux de l'IAE, deux organismes de formation :

La FNARS (Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale) ; l'ISL (Institut Social de Lille), ont obtenu l'homologation du titre d'« Encadrant.e Technique d'Activités d'Insertion par l'Economique » (titre homologué de niveau IV) par arrêté : en mars 2002, réactualisé en 2007, 2012, 2017 et 2022.

Aujourd'hui la Fédération des acteurs de la solidarité (Ex-FNARS) est l'organisme certificateur du titre ETAIE. Depuis cette date, plus de 1000 encadrant.e.s techniques ont obtenu un diplôme de niveau IV.

Depuis 2018, nous avons 9 régions qui ont mis en place la formation ETAIE : Aquitaine, Auvergne-Rhône Alpes, Centre val de Loire, Haut de France, Ile de France, Bourgogne-Franche Comté, Normandie, Occitanie, Pays de la Loire.

- *La coopération des inter-réseaux*

La mise en place de cette formation s'inscrit nécessairement dans une **coordination des réseaux de l'IAE** qui se sont saisis de l'opportunité de pouvoir offrir une reconnaissance

professionnelle à leurs salariés. Elle s'effectue au niveau régional et associe les différents partenaires concernés par la professionnalisation du secteur.

Quatre réseaux de l'IAE (la FAS, le COORACE, Chantier Ecole et le CNLRQ) se sont engagés dans une démarche de collaboration nationale pour favoriser et coordonner le développement de cette formation professionnelle au métier d'encadrant.e technique.

En fonction des régions, d'autres réseaux de l'IAE sont associés à cette action en fonction de leurs spécificités régionales et départementales.

- *La mise en place du titre ETAIE en Occitanie*

En 2002, les réseaux de Midi-Pyrénées : COORACE, FNARS, CNLRQ et Chantier Ecole ont commencé à réfléchir à l'opportunité de monter cette action de formation en Midi-Pyrénées.

Le Conseil Régional Midi-Pyrénées et le FSE (Fonds Social Européen) ont accepté de travailler activement sur ce projet. Leur engagement reconnu dans la professionnalisation des acteurs de l'insertion par l'activité économique s'est à nouveau trouvé confirmé et a permis au projet de voir le jour en décembre 2004.

Différents OPCA (Organismes Publics Collecteurs Agréés) ont également été associés à la mise en place de la formation (Unification, Habitat Formation, Agefos PME, FAFSEA...) et ont étroitement collaboré avec les membres de l'Inter Réseaux afin de minimiser les coûts liés à cette formation pour les différentes structures.

En 2006, une nouvelle session de formation a pu être organisée avec le soutien financier de l'Etat (Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) et du Conseil Régional Midi-Pyrénées. La formation ETAIE a débuté à Montpellier en 2018.

- *Naissance de la plateforme de professionnalisation IAE en 2007*

La loi de programmation pour la Cohésion Sociale promulguée le 18 janvier 2005, en renforçant leurs moyens d'action, reconnaît les SIAE (structures de l'insertion par l'activité économique) comme un acteur à part entière du développement économique et des territoires de l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi. Cette reconnaissance implique la qualification de leurs salariés permanents afin d'être en capacité de s'adapter aux problématiques complexes des personnes qu'elles emploient, et de remplir pleinement leur mission d'insertion.

Face à ces enjeux prégnants de professionnalisation, l'ensemble des réseaux de l'IAE présents en Midi- Pyrénées (Fnars, CNLRQ, Chantier Ecole, Coorace, UREI et Réseau Cocagne) ont souhaité proposer une action globale, cohérente et adaptée aux besoins des

professionnels permanents de ce secteur et aux attentes des différentes institutions qui la soutiennent (Dircccte et Conseil Régional Midi-Pyrénées notamment).

Création de la Plateforme régionale de professionnalisation de l'IAE en 2007. Cette plateforme s'inscrit dans un accord triennal et permet ainsi d'optimiser des moyens financiers alloués par les financeurs publics et privés (Dircccte, Conseil Régional, OPCA...).

Le pilotage de la plateforme est assuré par les réseaux de l'IAE et l'ensemble des financeurs des actions de professionnalisation.

L'année 2016 a vu la constitution de IRIO (Inter Réseaux IAE Occitanie) qui remplace l'inter-réseaux CIRISE. IRIO s'inscrit dans un nouveau contexte territorial, la création de la grande région Occitanie, il représente la volonté des têtes de réseaux régionales de l'IAE de se donner les moyens d'influer sur l'insertion, la solidarité, l'emploi et la formation.

L'année 2016 a suivi les deux objectifs prioritaires d'actions concernant la professionnalisation des salariés permanents et des salariés en parcours d'autre part.

L'année 2017 a permis de consolider les actions sur l'ancienne région et a proposé un développement des différentes formations de la Plateforme sur la grande région Occitanie

L'année 2018 a permis le démarrage de deux nouvelles sessions ETAIE : l'une à Toulouse, et l'autre à Montpellier.

Pour l'année 2019, le bilan des formations ETAIE a été positif, le travail de prospection sur l'Est de la région a permis de renforcer le développement de ETAIE sur Montpellier. Depuis, nous proposons sur la région Occitanie deux sessions de formation une sur Montpellier et une sur Toulouse.

L'Inter-Réseaux IRIO sollicite sur la région Occitanie un groupement OF, constitué à ce jour de 4 organismes de formation : l'AFPA, la Fédération des acteurs de la solidarité, l'Institut Saint-Simon/ARSEAA Toulouse et l'IRTS Montpellier. Ce groupement d'OF réalise les actions de formation au profit des salariés permanents et en parcours des SIAE.

Le groupement à pour mandataire la Fédération des acteurs de la solidarité qui organise son fonctionnement et l'animation des différentes actions (formation ETAIE, formations courtes, RSFP, Journée régionale ET...).

La coordination administrative, financière et technique des actions de la Plateforme est également confiée à la FAS Occitanie.

- *Bilan du dispositif ETAIE en Occitanie au 06 janvier 2026*

Le titre ETAIE est présent en Occitanie depuis 2003 à travers une offre de formation qualifiante et une offre de VAE.

Au 06 janvier 2026, nous enregistrons 188 titulaires du titre, et 67 bénéficiaires d'une validation partielle :

- 2004 : 9 diplômés + 2 partiels
- 2006 : 12 diplômés + 1 partiels
- 2008 : 13 diplômés + 2 partiels
- 2009 : 10 diplômés + 3 partiels
- 2010 : 3 diplômés (dont 2 VAE)
- 2011 : 10 diplômés + 3 partiels
- 2012 : 13 diplômés + 3 partiels (dont 4 VAE)
- 2014 : 5 diplômés + 1 partiel
- 2015 : 7 diplômés + 4 partiels
- 2016 : 3 diplômés
- 2017 : 11 diplômés +1 partiel
- 2018 : 9 diplômés + 4 partiels
- 2019 : 17 diplômés + 7 partiels
- 2021 : 14 diplômés + 6 partiels
- 2022 : 12 diplômés + 16 partiels
- 2023 : 18 diplômés + 7 partiels
- 2024 : 6 diplômés +2 partiels
- 2025 : 16 diplômés + 5 partiels

Le nombre de diplômés augmente donc avec régularité grâce à la stabilité du dispositif à la mise en place de la VAE en plus de la formation qualifiante qui permet de toucher des salariés expérimentés qui n'étaient jusqu'alors pas concernés par la formation.

Le diplôme ETAIE est donc désormais un des critères de recrutement des SIAE en Occitanie et un des éléments pris en compte lors du conventionnement par les CDI

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

- *Objectifs et enjeux*

L'objectif de la formation ETAIE est de **consolider et valoriser le savoir-faire professionnel lié à l'encadrement technique** des salariés en parcours d'insertion.

La formation s'inscrit plus globalement dans un **processus de professionnalisation des structures d'insertion** et répond à une demande forte du milieu associatif, des professionnels, des réseaux et des partenaires de l'Insertion par l'Activité Economique.

En effet, l'encadrant technique occupe une place essentielle. Il est responsable de la bonne marche des activités, de la qualité des services et des prestations rendues envers les clients de sa structure : particuliers, entreprises, collectivités locales. Il s'efforce de concilier cette responsabilité dans le domaine économique, avec des objectifs de retour à l'emploi et/ou de qualifications avec une finalité d'insertion : c'est ce qui fait la complexité de cette fonction.

Le professionnalisme de l'encadrant technique est donc un gage de qualité pour l'employeur, tant sur le plan de la production économique que sur le plan de l'insertion des salariés.

- *Public concerné*

La formation ETAIE s'adresse aux personnes qui exercent la fonction d'encadrant technique au sein d'une structure d'insertion ou d'une structure ESS en début de formation, et ce, sans condition d'ancienneté d'exercice de ce métier.

L'admission au sein de la formation est subordonnée au passage d'un entretien de motivation et d'évaluation des prérequis.

Les prérequis pour pouvoir intégrer la formation sont les suivants :

- La formation s'adresse aux salariés des structures d'insertion par l'activité économique. Les candidats à la formation doivent avoir pour fonction principale l'encadrement technique et l'accompagnement des salariés en parcours.
- Un entretien de positionnement est organisé en amont de la formation pour cibler les attentes et motivations du candidat et également valider les prérequis d'entrée en formation. Une fiche d'évaluation des prérequis à l'entrée en formation sera rédigée et validée par IRIO et la Fédération des Acteurs de la Solidarité nationale.

- *Durée et organisation*

La formation dure 60 jours, en alternance par quinzaine, soit une période d'environ 14 mois.

La formation ETAIE est modulaire, il est donc possible de suivre tout ou partie de la formation mais également de la valider sur plusieurs années (5 ans).

Cette formation se base sur la **pédagogie de l’alternance intégrative** et intègre donc à la fois des apports théoriques, des analyses réflexives permettant de prendre de la distance vis-à-vis de ses pratiques professionnelles et l’application des acquis au sein de sa structure.

Les situations de travail vécues et gérées par les encadrants techniques constituent le support privilégié de la formation et les modalités pédagogiques retenues ont pour fonction de :

- Analyser les pratiques professionnelles et leurs contextes
- Apporter et partager des connaissances théoriques, méthodologiques et techniques
- Utiliser les temps de formation et les périodes de retour aux situations de travail pour provoquer des modifications des pratiques professionnelles des encadrants

L’alternance intégrative sera accompagnée de plusieurs manières grâce à :

- **La mise en place d'un tutorat** au sein de la structure du stagiaire : le tuteur est une personne qui a connaissance des problématiques rencontrées par l’encadrant technique et cette démarche vise à favoriser l’intégration des nouvelles connaissances et pratiques au sein de la structure « employeur » mais aussi, à faire émerger des questionnements sur la pratique constituant le support essentiel de la formation.
- **Un accompagnement à la structure** : le ou la coordinatrice de la formation ETAIE maintiendra des liens privilégiés avec la structure de chaque encadrant technique, afin d’avoir un échange sur la mise en application des acquis de la formation au sein de la structure et dans les pratiques professionnelles de l’encadrant.
- **Un accompagnement à l’écrit** : les formateurs aident les stagiaires à préparer leur dossier professionnel de fin de formation. Ils sont là pour aider à choisir les situations professionnelles les plus pertinentes et faire des liens avec les contenus de formation. Ils préparent également les candidats à la soutenance orale de leur dossier professionnel.
- **De l’analyse de la pratique** : des temps de la formation sont dédiés à la prise de recul sur ses pratiques professionnelle et la distanciation critique. Ces temps réflexifs s’exercent aussi bien dans le cadre de la formation qu’en situation professionnelle.

Remarque : Pour le suivi des jours de formation à distance, le candidat doit disposer d'un ordinateur propre, d'une bonne connexion internet ainsi qu'un lieu isolé pour suivre la formation.

- *Contenu et compétences attendues*

Le titre professionnel est organisé autour de quatre blocs de compétences qui représentent les quatre compétences attendues dans l’encadrement technique :

Introduction

- Accueil
- Présentation de la formation
- Secteur de l'IAE

BC1 – « Encadrer les salariés en insertion »

- ✚ Accueil - Présentation Plateforme IAE Occitanie - Présentation de la formation ETAIE
- ✚ IAE (histoire, contexte législatif, dispositifs)
- ✚ Présentation des référentiels BC1
- ✚ Connaissance des publics éligibles à l'IAE/Processus d'exclusion
- ✚ Analyse d'un poste de travail/Connaissance de base
- ✚ Contribuer au recrutement des salariés en insertion
- ✚ L'accueil et intégration d'un salarié en insertion
- ✚ Les missions de l'ETAIE (Encadrement, Production, Formation, Accompagnement)
- ✚ Droit du travail et réglementation interne - DUE
- ✚ Management d'équipe et phénomène de groupe
- ✚ Les modes d'organisation du travail et leurs impacts en termes de conflit et de communication
- ✚ Communication non violente
- ✚ Gestion de conflits, retour terrain et pistes de réflexion
- ✚ Gérer les conduites addictives
- ✚ La conduite d'entretien de progrès
- ✚ Pratique réflexive dans l'encadrement
- ✚ Sécurité au travail
- ✚ Recueil de situation
- ✚ Accompagnement à l'écrit BC1
- ✚ Echange de pratiques
- ✚ Visite pédagogique

BC2 – « Former les salariés en situation de production »

- ✚ Présentation des référentiels BC2
- ✚ La formation professionnelle aujourd'hui
- ✚ Enjeux de la formation - La SIAE et les étapes d'un parcours d'insertion
- ✚ Diagnostic des pratiques pédagogiques - Définir et organiser une situation de production
- ✚ Définition de parcours-type
- ✚ Mise en œuvre du référentiel d'activités et savoir transmettre
- ✚ Bâtir un scénario pédagogique
- ✚ Construire les outils pédagogiques
- ✚ Evaluer et suivre la progression 1- Conduite d'entretien/Valoriser les compétences/négocier les objectifs/RSFP
- ✚ Evaluer et suivre la progression 2

- ➡ Méthodologie de présentation et d'explicitation - Bâtir l'argumentaire -
Préparation visite pédagogique
- ➡ Recueil de situation
- ➡ Accompagnement à l'écrit BC2
- ➡ Echange de pratiques
- ➡ Visite pédagogique
- ➡ Formation premier secours - Pompiers

BC3 – « Organiser et faire le suivi du processus de production »

- ➡ Présentation des référentiels BC3
- ➡ Environnement économique SIAE
- ➡ Elaborer une vision globale et chronologique du déroulement du processus de production
- ➡ Ordonner les phases de production et prendre des décisions organisatrices
- ➡ Elaboration devis, études de prix et notions de base de l'équilibre économique de la SIAE
- ➡ Méthodes et outils d'amélioration (5M5P)
- ➡ Outils et suivi de la production
- ➡ Marchés publics et clauses d'insertion
- ➡ Savoir présenter sa structure et promouvoir les activités auprès des donneurs d'ordres
- ➡ Recueil de situation
- ➡ Accompagnement à l'écrit BC3
- ➡ Echange de pratiques
- ➡ Préparation à la soutenance du jury

BC4 – « Participer à la construction des parcours d'insertion des salariés »

- ➡ Présentation des référentiels BC4
- ➡ Les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle
- ➡ La médiation active / Démarche projet Partie 1
- ➡ Evaluer les difficultés et points forts d'un salarié.e
- ➡ Secret Partagé et Gestion de la transmission d'informations
- ➡ Connaitre la méthodologie de l'accompagnement dans les limites de son champ d'interventions
- ➡ La communication interdisciplinaire (Rôle et fonction du CIP et de l'ETAIE)
- ➡ La médiation active Partie 2
- ➡ Préparation à la soutenance jury
- ➡ Recueil de situation
- ➡ Accompagnement à l'écrit BC4
- ➡ Echange de pratiques
- ➡ Rendre compte de l'évolution des salarié.e.s

⊕ Préparation à la soutenance jury

- *Méthodes pédagogiques*
 - Apports théoriques
 - Méthodes actives et interactives
 - Échanges et identification des fonctions à partir des expériences des participants ;
 - Échanges de pratiques
 - Mises en situation
 - Mise en pratique dans la SIAE pendant les périodes d'alternance
- *Modalités d'évaluation*
 - Entretien de positionnement d'entrée en formation
 - Évaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = enquête de préformation avant chaque BC
 - Suivi des écrits : validation des plans détaillés à mi-parcours de BC
 - Quiz fin de BC
 - Questionnaire de satisfaction à chaud fin de BC
 - Questionnaire de satisfaction à froid à 2 mois après chaque BC
 - Validation du titre ETAIE : soutenance orale du dossier d'expérience professionnelle devant un jury national (Possibilité de validation intermédiaire à partir de 2 BC effectués)
 - Enquête de satisfaction client/employeur 15j après chaque BC
 - Enquête à 6 mois et à 2 ans avec chaque stagiaire

VALIDATION DU TITRE PROFESSIONNEL

La validation du titre professionnel est subordonnée à la réalisation d'un dossier appuyé sur son expérience professionnelle contenant la description et l'analyse d'une situation de travail en lien avec chaque bloc de compétence.

Le candidat devra ensuite présenter oralement son dossier à un jury national composé de professionnels de la formation et de l'IAE.

Afin de valider le titre professionnel d'Encadrant Technique d'Activités d'Insertion par l'Economique le candidat devra donc présenter et valider les 4 blocs de compétences auprès du jury.

La formation étant modulaire il est également possible de valider les blocs sur plusieurs années, la durée de validité d'un bloc de compétence pour l'obtention totale du titre étant fixée à cinq ans à compter de la date du jury.

Le titre ETAIE est également accessible par la VAE.

- *Equivalences*

Des équivalences sont possibles entre le Titre ETAIE et le Titre Moniteur d'Atelier :

- Tout titulaire du titre TMA visant le titre ETAIE bénéficiera d'une équivalence totale du UC2 ; est dispensé des formations des UC1 et UC3 mais devra en passer les épreuves de certification ; devra suivre les formations et passer les épreuves de certification du UC4 ; devra suivre un module de formation portant sur le public accueilli en SIAE ; devra suivre un stage de 140 heures dans une SIAE.
- Tout titulaire du titre ETAIE visant le titre TMA bénéficiera d'une équivalence totale sur le BC3 ; est dispensé de suivre les formations du BC2 mais devra en passer les épreuves de certification ; devra suivre les formations et passer les épreuves de certification du BC1 ; devra suivre un stage de 140 heures dans un établissement d'aide et de service par le travail ou une entreprise adaptée.

Le Certificat de Spécialisation de « Conduite en maraîchage biologique et commercialisation » initié par Cocagne et préparé dans un CFPPA prépare également aux UC 1 et 3 du titre ETAIE. Spécifique aux métiers du maraîchage biologique, cette formation a passé un accord avec les porteurs du titre ETAIE et autorise les stagiaires à se présenter aux épreuves de validation de ces autres UC. La complémentarité entre les formations est ainsi recherchée afin d'enrichir les parcours et les compétences des encadrants techniques des SIAE au bénéfice des salariés qu'ils encadrent.

MODALITÉS D'ORGANISATION ETAIE EN OCCITANIE

- *Lieux de formation*

Toulouse :

INKIPIT - L'école du Prendre soin : 3, Avenue du Général De Croutte - 31100 TOULOUSE

La FAS Occitanie : Le Périscope, bâtiment A - 7 rue HERMES, 31520 Ramonville Saint Agne

Montpellier

IRTS : 1011 rue du pont Lavérune, 34080 Montpellier

Pour les deux sites, dans chaque bloc de compétences, certaines journées peuvent être effectuées à distance.

- *Moyens pédagogiques et techniques*

Les organismes de formation disposent des moyens suivants : salles de cours, vidéoprojecteurs, écrans, connexion internet, tableaux, paperboard, restaurant self, centre de ressources...

- *Intervenants*

L'équipe pédagogique est composée d'intervenants de l'inter-réseaux IRIO, d'intervenants d'INKIPIT, de l'IRTS et de formateurs indépendants.

- *Tarifs et financements*

Coût pédagogiques :

Parcours modulaires : 20,00€/heure soit :

- BC1 : 16j / 112h - coût 2240€
- BC2 : 17j / 119h - coût 2380€
- BC3 : 12j / 84h - coût 1680 €
- BC4 : 14j / 98h - coût 1960€

Devis individualisés pour les parcours modulaires (même base horaire).

Parcours complet : 59j / 413h + 1j / 7h (jury) à 19,00€/heure - coût 7980€

ETAIE peut être financée par votre OPCO

VOS CONTACTS EN OCCITANIE

Pour la plateforme de professionnalisation IAE Occitanie, La Fédération des Acteurs de la Solidarité :

Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie

Siège social

Le Périscope
7 rue HERMES
31520 Ramonville Saint Agne

05 34 31 40 29

occitanie.siege@federationsolidarite.org

Établissement Montpellier

BP 6022
Chez APIJE
34030 Montpellier Cedex 01

06 69 20 44 03

occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

COORDINATEUR DE LA FORMATION ETAIE

Stéphane IDRAC

plateforme.iae.occ2@gmail.com

06 03 68 39 22

REFERENTE HANDICAP

Nathalie DASSONVILLE

occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

06 69 20 44 03

Pour toutes les personnes en situation de handicap, nous avons la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction des besoins. N'hésitez pas à nous en faire part par mail.